

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 183 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
756	639	871	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
756	639	843	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
401	339	335	dont : Impôts Locaux	53,01	39,77
98	83	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
49	41	65	Autres impôts et taxes	6,45	7,68
59	50	150	Dotation globale de fonctionnement	7,86	17,80
55	46	79	Autres dotations et participations	7,22	9,35
0	0	3	dont : FCTVA	0,00	0,36
60	51	68	Produits des services et du domaine	7,91	8,10
713	602	707	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
686	580	668	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
382	323	301	dont : Charges de personnel	55,70	45,13
187	158	224	Achats et charges externes	27,22	33,58
5	5	13	Charges financières	0,79	1,88
31	27	44	Contingents	4,58	6,62
35	29	25	Subventions versées	5,07	3,73
43	36	164	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
237	200	430	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	79	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	18,39
71	60	97	Subventions reçues	30,14	22,51
17	15	16	Taxe d'aménagement	7,30	3,72
43	36	38	FCTVA	18,17	8,94
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
58	49	419	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
20	17	330	dont : Dépenses d'équipement	35,06	78,65
28	24	70	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	48,12	16,63
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,03
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-179	-151	-11	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-179	-151	-11	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 183 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

222	187	176	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
50	43	182	Excédent brut de fonctionnement	6,66	21,59
70	59	176	Capacité d'autofinancement = CAF	9,26	20,81
42	35	106	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	5,53	12,55
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
208	176	587	Encours total de la dette au 31 décembre N	27,58	69,66
208	176	573	Encours des dettes bancaires et assimilées	27,58	85,79
208	176	572	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	27,58	67,88
34	28	82	Annuité de la dette	4,44	9,70
359	304	559	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 183 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
38	32	179	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 380	1 166	979	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
18	15	68	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
3	3	23	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	8,60	12,73	
512	433	343	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	36,96	35,03	
-133	-112	-56	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-	
379	321	287	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	29	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
13	11	30	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	75,98	43,78	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	